MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

Décision n° 1581 du 4 mars 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'air

NOR : *INTJ1604226S*

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 7392 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525376S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er avril 2016:

Muzard, Alain Nigend : 126 322 Numéro de livret de solde : 5 244 466

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2016:

Lelong, Sébastien Nigend : 241 102 Numéro de livret de solde : 6 627 618

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 mars 2016.

Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'air,
P. Aubert